L'INSTITUT PARIS REGION

AGENCE RÉGIONALE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'INSTITUT
PARIS
REGION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquelle

RÉDACTION
L'Institut Paris Region

DIRECTION ARTISTIQUE
Olivier Cransac

FABRICATION
Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

IMPRESSION
Frazier

© L'Institut Paris Region
Tous droits de reproduction,
de traduction et d'adaptation réservés.
Les copies, reproductions, citations
intégrales ou partielles, pour utilisation
autre que strictement privée
et individuelle, sont illicites sans
autorisation formelle de l'auteur
ou de l'éditeur.
La contrefaçon sera sanctionnée
par les articles 425 et suivants du code
pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41).
3e trimestre 2021.

ÉDITORIAL

L'Île-de-France est l'une des régions les plus dynamiques du monde, tant sur le plan démographique qu'économique. Parmi les métropoles mondiales, elle se situe au même rang que New York, Londres ou Tokyo. La région capitale contribue à près de 30 % du PIB français. Son rayonnement, l'étendue et le poids de son aire d'influence lui confèrent un rôle essentiel. À ce titre, elle mérite un accompagnement et un suivi d'exception, menés par un organisme indépendant, entièrement dédié à la connaissance de son territoire, à l'étude de son développement et à l'appui aux politiques publiques.

C'est la vocation et le sens du positionnement de notre Institut depuis sa création, il y a 60 ans : dans la sphère publique mais hors administration, auprès de l'exécutif régional en charge des politiques de cohésion et de cohérence territoriales, et auprès de ses partenaires.

De fait, L'Institut est aujourd'hui multiple : bureau d'études venant en appui à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques franciliennes ; lieu d'échanges, de prospective et de benchmarks ; centre de ressources numériques et documentaires sur Paris et sa région, l'urbanisme et l'environnement ; organisme de formation…

Sous la présidence de Valérie Pécresse depuis 2016, L'Institut a renforcé son pôle environnemental, qui forme désormais le tiers de ses effectifs d'études, et ouvert sa gouvernance à d'autres instances territoriales ainsi qu'aux grands organismes régionaux et nationaux.

L'Institut Paris Region remplace désormais l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU). En adoptant cette marque, il affirme son positionnement central et sa vocation à exporter ses savoir-faire au-delà des frontières nationales.

Fort de plus de 200 experts mobilisables sur des projets pluriels (environnement, mobilités, développement territorial, économie, logement, sécurité, sport, santé), L'Institut est plus que jamais ouvert au partenariat avec des collectivités et des organismes publics partageant la vision de villes et de territoires compétitifs, attractifs, respectueux de l'environnement et soucieux de réduire les inégalités socio-spatiales.

Fouad AWADA
Directeur général
de L'Institut Paris Region

UNE **EXPERTISE** PLURIDISCIPLINAIRE…

Fouad Awada (directeur général) entouré des équipes de L'Institut Paris Region.

NOTRE VISION

Nous vivons une transformation du monde qui bouleverse tous nos modèles et se propage à une vitesse exponentielle. Cette révolution n'épargne pas les territoires et ceux qui les gouvernent, les aménagent et les préparent au monde qui vient. Si les périodes de transition peuvent être déstabilisantes, elles recèlent aussi de grandes promesses. Le nouveau modèle de développement des territoires sera plus écologique, plus digital, plus social. Il sera aussi davantage fondé sur la qualité et le sens, ainsi que sur l'association des citoyens et des parties prenantes aux décisions-clés.

NOTRE AMBITION

Nous accompagnons, en toute neutralité, les décideurs publics dans la période de transformation qui est engagée et va s'accélérer.

NOS VALEURS

- L'engagement. La passion pour les territoires et ceux qui y vivent, la prise en compte du temps et le sens de l'intérêt général habitent tous les personnels de L'Institut.
- L'expertise. Depuis sa création, L'Institut associe et forme des spécialistes pour construire des savoir-faire d'exception au service de nos membres et clients.
- L'excellence. Pour être au meilleur niveau, L'Institut a placé l'exigence au cœur de son identité pour produire études, outils et actions, mais aussi dans les accompagnements réalisés.
- L'ouverture d'esprit. C'est avec une posture empathique vis-à-vis des personnes et des territoires que L'Institut mène ses travaux.

…POUR TRAITER LES **ENJEUX TERRITORIAUX**

NOS MISSIONS

L'Institut Paris Region, grande agence régionale d'urbanisme et de l'environnement, a pour mission essentielle de réaliser des études et travaux nécessaires à la prise de décision de la Région Île-de-France, de ses membres et partenaires.

Neutres, pertinents et adaptés aux attentes, les conseils de L'Institut prennent en compte les échelles de temps de toute politique territoriale.

De l'échelon local à celui des grandes métropoles, il agit dans de nombreux domaines d'intervention auprès des collectivités territoriales, acteurs publics et entreprises. Né en Île-de-France, L'Institut déploie également ses compétences en France et à l'international, souvent en association avec d'autres acteurs publics et des entreprises.

Soixante ans d'histoire

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (IAURP) a été créé le 4 mai 1960 par décret du ministre de la Construction, Pierre Sudreau, puis reconnu fondation d'utilité publique le 2 août 1960. Il devient, en 1976, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF). En 2008 l'acronyme évolue pour devenir IAU île-de-France.
En 2019, L'Institut a été transféré de la fondation à une association loi de 1901 et est devenu L'Institut Paris Region. Grande agence régionale d'urbanisme et de l'environnement de 200 personnes, elle offre une expertise pluridisciplinaire unique. Au 1er janvier 2020, la gouvernance de L'Institut compte 43 membres répartis en quatre collèges : Région, État, collectivités, organismes. Tous les membres sont des personnes morales publiques intervenant sur le territoire francilien. L'Institut est présidé par Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France. La direction opérationnelle est assurée par Fouad Awada, directeur général.

VOS INTERLOCUTEURS

Fouad AWADA
Directeur général
fouad.awada@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 50

Nathalie NAULIN
Assistante du directeur général
nathalie.naulin@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 80

NOS DOMAINES DE **COMPÉTENCE**

Grande agence régionale d'urbanisme et de l'environnement, L'Institut Paris Region offre une expertise pluridisciplinaire unique permettant de traiter à 360 ° les problématiques de développement des territoires.

Il compte plus de 200 spécialistes qui fournissent études, diagnostics, bilans territoriaux, produisent et analysent des données, animent des formations…
Ils sont répartis en trois pôles opérationnels : environnement, urbanisme et transports, économie et société.

PÔLE ENVIRONNEMENT

#AGRICULTURE #ALIMENTATION #BIODIVERSITÉ #CHANGEMENT CLIMATIQUE #CIRCUITS COURTS #CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES #ÉCONOMIE CIRCULAIRE #ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION #FAUNE #FLORE

COMPOSÉ DES DÉPARTEMENTS ENVIRONNEMENT URBAIN ET RURAL, ÉNERGIE ET CLIMAT (AREC), DÉCHETS (ORDIF) ET DE L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ (ARB ÎDF), CE PÔLE DÉVELOPPE UNE APPROCHE RÉSOLUMENT TRANSVERSALE ET DIFFÉRENCIÉE SELON LES ESPACES – URBAINS, PÉRIURBAINS, RURAUX – ET LES ÉCHELLES, JUSQU'À L'ÎLOT.

Environnement urbain et rural

Nous développons une approche globale de l'environnement, sans cesse renouvelée, au service de la qualité de vie et de l'attractivité de l'Île-de-France. Notre cœur de métier est l'intégration de l'environnement dans les plans, les politiques et les projets, ainsi que les articulations entre thématiques et territoires pour réussir les transitions.

Risques et nuisances

Comme toute métropole concentrant habitants et activités, l'Île-de-France est exposée à des risques et nuisances. Le risque majeur reste la crue par débordement du système fluvial de la Seine. Nous proposons de transformer ces contraintes en opportunités d'aménagements multifonctionnels et innovants favorisant la résilience urbaine.

www

www.institutparisregion.fr/environnement

#FORÊTS #GESTION DES DÉCHETS #NATURE EN VILLE #QUALITÉ DE L'AIR #RÉNOVATION ET PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
#RÉSILIENCE #RESSOURCES NATURELLES #RISQUES #SOBRIÉTÉ #TRANSITION ÉNERGÉTIQUE #ZONES HUMIDES

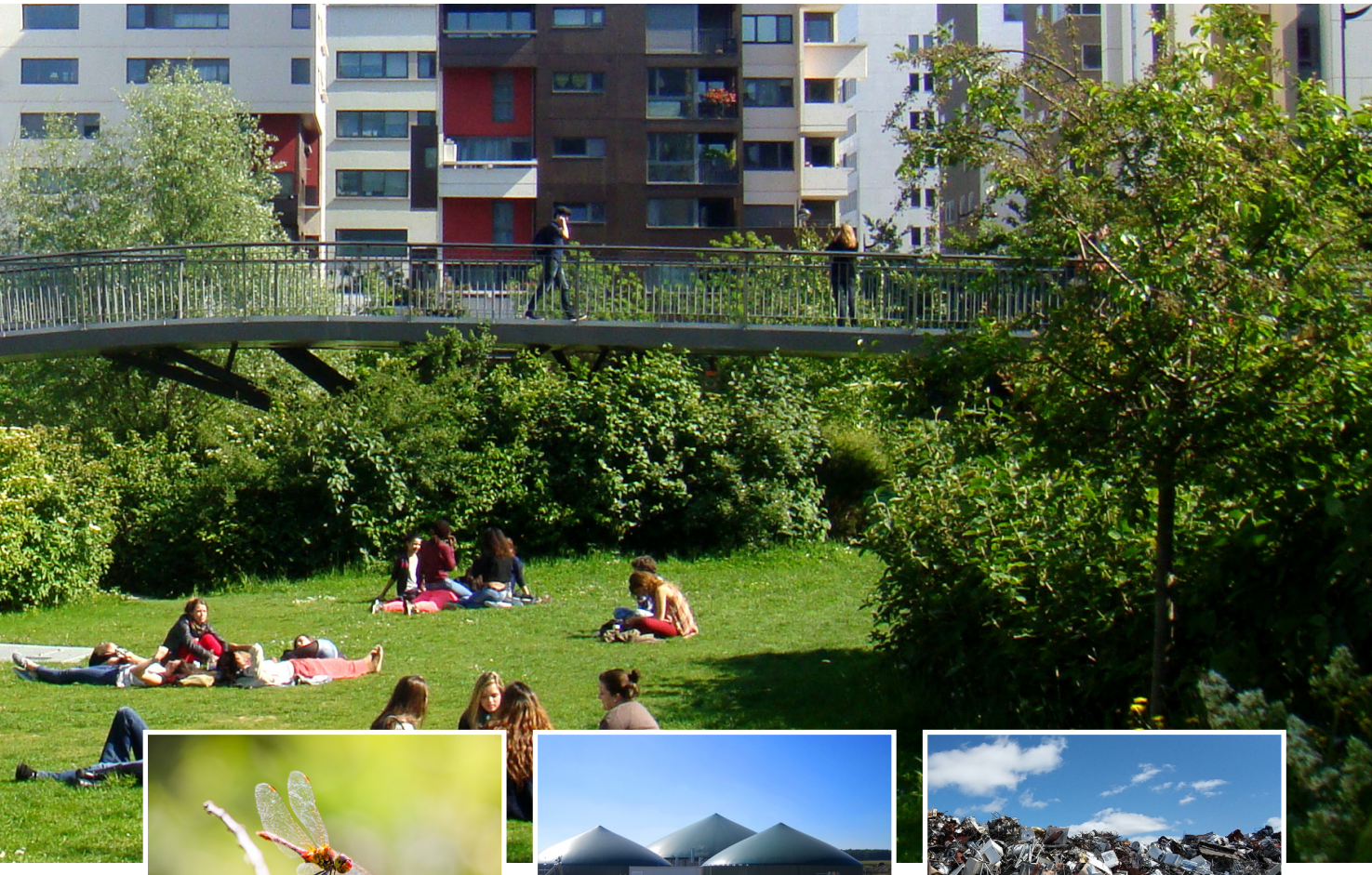

Biodiversité - ARB ÎDF
L'ARB ÎdF a pour missions d'évaluer l'état de la biodiversité, de suivre son évolution, d'identifier les priorités d'actions publiques, de diffuser les bonnes pratiques et de sensibiliser les publics à sa protection. Elle réunit l'ensemble des acteurs publics et privés pour être une agence opérationnelle, partenariale, tournée vers les territoires.

Énergie et climat - AREC
Au service de la transition énergétique et du climat, l'AREC intervient auprès des territoires sur la sobriété et l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et de récupération, les plans climat, le changement climatique. Elle produit des ressources et expertises, accompagne et valorise les démarches et projets innovants, conseille et forme les acteurs.

Déchets - ORDIF
L'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France réunit l'ensemble des acteurs du secteur. Il assure ainsi une expertise collaborative des flux, des outils de traitement et de leur environnement économique. Il accompagne les collectivités, produit les indicateurs et anime une communauté technique autour des objectifs publics (zéro déchets).

RÉFÉRENCES / **PÔLE** ENVIRONNEMENT

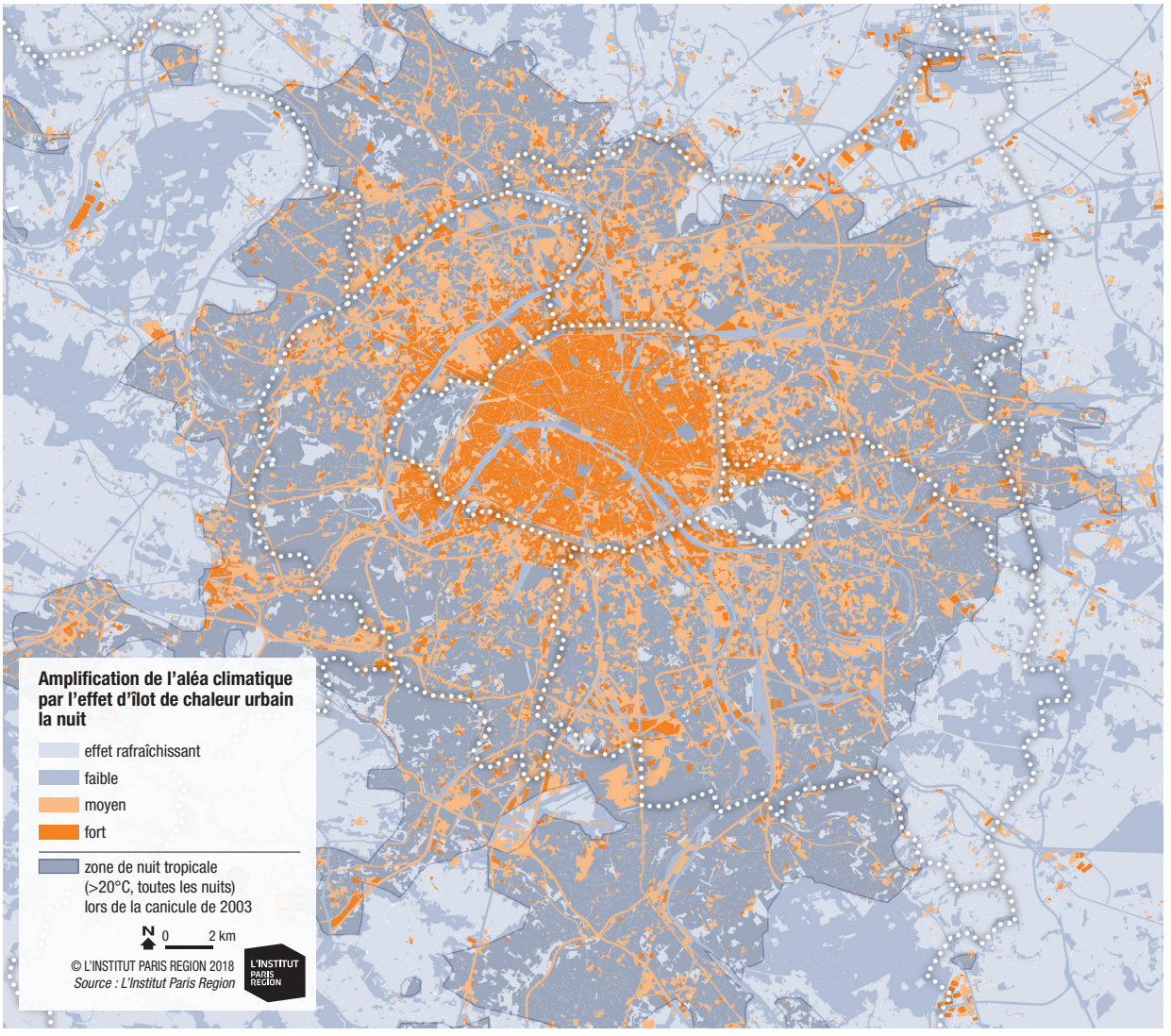

Adaptation au changement climatique : des outils et ressources en réponse aux enjeux franciliens

Une diversité de travaux est menée par L'Institut depuis plusieurs années sur les incidences potentielles ou avérées du dérèglement climatique en Île-de-France, en particulier sur les phénomènes d'îlots de chaleur urbains, de vulnérabilité aux inondations, de retrait-gonflement des sols argileux. En parallèle, L'Institut propose des solutions fondées sur la nature pour favoriser l'adaptation et la résilience des territoires : végétalisation, gestion naturelle des eaux pluviales, désimperméabilisation des sols urbains, continuités écologiques… Nos expertises croisées orientent les décisions des acteurs de l'aménagement et de l'environnement. Elles guident en particulier les collectivités territoriales soumises à l'obligation de réaliser un plan climat air énergie. Dans une optique de sensibilisation et d'acculturation, L'Institut élabore et diffuse des supports de vulgarisation scientifique et technique. Il organise également des ateliers de formation pour mobiliser les élus, leurs services, ainsi que les acteurs locaux.

Évaluer des projets environnementaux

Nous mettons à profit notre connaissance des territoires franciliens pour réaliser des états des lieux dynamiques. Qu'il s'agisse d'évaluation environnementale stratégique ou d'évaluation de projets territoriaux, L'Institut s'appuie sur des outils d'analyse multicritère, de prospective, des indicateurs et des référentiels partagés, qui peuvent à leur tour être mis au service d'autres projets pour renforcer la cohérence des actions.

Accompagner les plans d'actions biodiversité

À partir de la connaissance des enjeux spécifiques d'un territoire, l'ARB ÎdF accompagne les collectivités dans les mises en œuvre de plans d'actions, de projets et de pratiques favorables à la biodiversité. Nous proposons une gamme d'outils dédiés : formations, guides pratiques, journées techniques, rencontres thématiques, base de données naturalistes…

Appuyer les projets d'énergies renouvelables et de récupération

L'AREC conseille les porteurs de projets et maîtres d'ouvrage dans les énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) afin d'aider l'Île-de-France à devenir une région zéro carbone d'ici 2050. L'agence aide notamment les collectivités dans leurs projets photovoltaïques (identification des gisements, leviers financiers…) et anime le Cercle des acteurs de la méthanisation.

Accompagner le service public des déchets

Quels enjeux ? Quelles évolutions ? Quels coûts ? Les collectivités vivent un moment charnière dans la gestion des déchets municipaux. L'ORDIF met son expertise collaborative à la disposition des acteurs. Il accompagne agents et élus dans la connaissance du service, l'analyse comparative et l'utilisation des outils de pilotage à leur disposition.

CARTOVIZ
CARTES&DONNÉES

Énergif est une application de visualisation cartographique et de mise à disposition des données du Réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre en Île-de-France (ROSE).

www.institutparisregion.fr/cartographies-interactives/energif-rose.html

La base Cettia regroupe plus de 1 700 000 données naturalistes en Île-de-France. Elle permet de connaître et visualiser les enjeux de biodiversité. Plateforme régionale du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), elle alimente les connaissances au niveau national et mondial.

http://cettia-idf.fr

VOS INTERLOCUTEURS

Christian THIBAULT
Directeur du département Environnement urbain et rural
christian.thibault@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 77 65

Jonathan FLANDIN
Directeur par intérim de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB ÎdF)
jonathan.flandin@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 76 10

Christelle INSERGUEIX
Directrice de l'Agence régionale énergie et climat - AREC
christelle.insergueix@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 79 10

Helder De OLIVEIRA
Directeur de l'Observatoire régional des déchets (ORDIF)
helder-de-oliveira@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 21

PÔLE URBANISME ET TRANSPORTS

#AMÉNAGEMENT #ESPACES PUBLICS #COMPARAISONS INTERNATIONALES #DENSIFICATION #DÉPLACEMENTS #ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES #FINANCEMENT #FINANCES PUBLIQUES #FLEUVE #FONCIER #GOUVERNANCE

LE PÔLE URBANISME-TRANSPORTS APPORTE LA PUISSANCE DE L'APPROCHE SPATIALE DES TERRITOIRES ET DES PROJETS À TOUTES LES ÉCHELLES. IL ANALYSE ET PROPOSE DES SOLUTIONS POUR LES QUARTIERS DE GARE, LES TRAFICS ROUTIERS, LES NOUVELLES MOBILITÉS, LA GOUVERNANCE, L'ARTICULATION TRANSPORT-URBANISME ET LA LOGISTIQUE URBAINE.

Foncier et aménagement

L'Institut intervient au stade de la définition du projet urbain et assiste les collectivités dans leur projet de territoire. Il assure le secrétariat de l'Observatoire régional du foncier, en partenariat avec la DRIEA. Il appuie la Région et les collectivités sur des analyses foncières dans les secteurs à enjeux, leviers de leurs stratégies d'aménagement.

Patrimoine et paysage

Les études paysagères et patrimoniales conduites par L'Institut sont structurantes pour les projets portés par les collectivités, qu'il s'agisse d'inventaires dans les parcs naturels, de classement de sites, de traitements de berges ou de sauvegarde de quartiers historiques. Elles vont du grand paysage jusqu'aux aménagements localisés.

www

www.institutparisregion.fr/urbanisme-transports

#ÎLE-DE-FRANCE 2030 #INTERCOMMUNALITÉ #LOGISTIQUE #MÉTROPOLE DU GRAND PARIS #MODES ACTIFS #PATRIMOINE ET PAYSAGE #PÉRIURBAIN #PLANIFICATION TERRITORIALE #RÉGION-CAPITALE #SUIVI ET ÉVALUATION #TRANSPORTS PUBLICS

Mobilités et transports
Les nouvelles mobilités, le véhicule autonome, la logistique partagée, l'électromobilité, le *mass transit* : quelques sujets traités par nos experts pour aider les décideurs de la région, de la métropole du Grand Paris, de l'État, de la SNCF. Nos méthodes s'appuient sur du *benchmarking* international, l'analyse de mégadonnées, la modélisation et la géomatique.

Planification
La mission Planification accompagne les collectivités et territoires de projets dans la définition des dynamiques à l'œuvre et leur traduction en termes de planification intégrée, stratégique et réglementaire. Elle assure également la veille et l'expertise juridiques dans l'ensemble des domaines liés à l'aménagement.

Gouvernance et fiscalité
La mission Gouvernance décrypte l'organisation institutionnelle de l'Île-de-France et la mise en œuvre des réformes territoriales. Elle analyse les déterminants sociospatiaux de ces mutations dans le contexte de la métropolisation. Elle développe une connaissance détaillée des ressources, y compris financières, des collectivités locales.

RÉFÉRENCES / **PÔLE** URBANISME ET TRANSPORTS

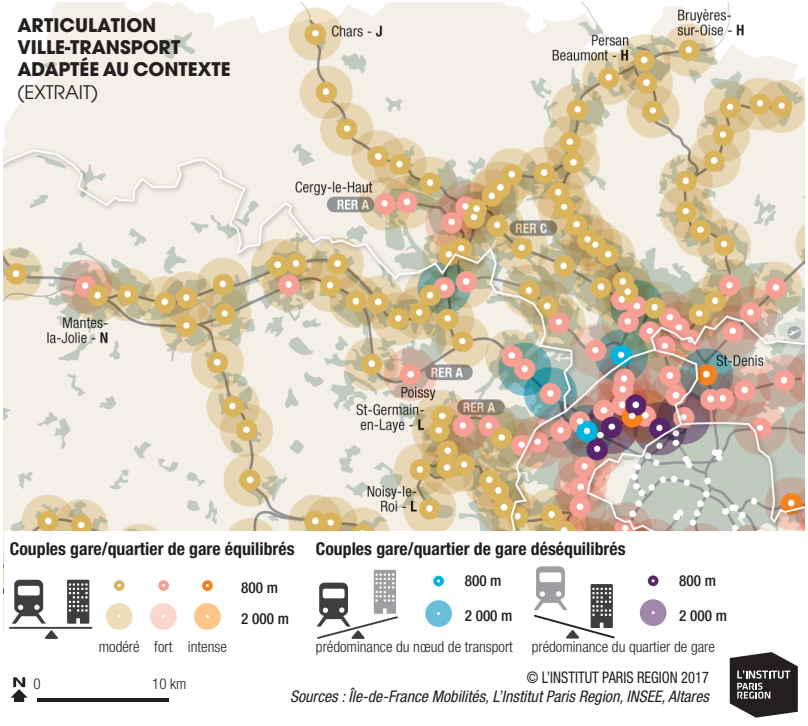

Aménagement : des approches croisées, entre territoires et projets urbains

L'Institut accompagne les collectivités dans leurs projets de territoires.
Il réalise des diagnostics territoriaux croisés, explore les dynamiques à l'œuvre et les principaux enjeux qui en résultent, en associant l'échelle locale et les dynamiques régionales.
Il réalise aussi des travaux spécifiques sur des thématiques privilégiées par les collectivités, comme par exemple : nature en ville, potentiels fonciers, insertion des équipements dans la ville, impacts aéroportuaires, impacts des axes de transport, accessibilité et modes actifs, quartiers de gare et intensification urbaine, démarches paysagères, espaces publics, quartiers durables.

Étude du contexte institutionnel

Fort de sa connaissance des réformes institutionnelles et de ses bases de données sur les collectivités, L'Institut propose aux opérateurs des politiques de développement territorial d'analyser leur environnement en matière de gouvernance ainsi que les moyens dont disposent leurs interlocuteurs potentiels : contexte politique, compétences juridiques, moyens opérationnels, fiscalité, budgets, actions mises en œuvre...
Cette approche leur permet de calibrer leurs interventions en fonction du système d'acteurs en présence et/ou de comprendre et d'anticiper les évolutions de celui-ci.

Améliorer l'intermodalité autour des gares

Afin d'améliorer la fluidité des déplacements, L'Institut a développé une expertise pour diagnostiquer les problèmes d'intermodalité autour des gares. Dans une approche intégrée transport-urbanisme, il peut formuler des recommandations (des aménagements, par exemple) pour améliorer les rabattements en modes actifs (piétons, vélos), le stationnement, l'information multimodale en temps réel, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le Parc des hauteurs : un territoire stratégique pour Est Ensemble

Ce projet de revalorisation du plateau de Romainville ambitionne de créer un véritable « parc naturel urbain », qui conjugue urbanisme écologique et mutation économique. Il prend appui sur l'arrivée de nouveaux transports en commun et sur un vaste projet paysager de valorisation de cet espace dense qui est aujourd'hui fortement carencé en espaces verts.

CARTOVIZ
CARTES&DONNÉES

Les finances locales
Cette application regroupe des données budgétaires pour l'ensemble des collectivités franciliennes ainsi que des données sur la fiscalité locale, les dotations de l'État et les dispositifs de péréquation. La carte permet de visualiser les informations à différentes échelles et de comparer les territoires entre eux. Les données, mises à jour chaque année, être suivies dans le temps.

https://cartoviz.institutparisregion.fr/?id_appli=financeslocales

Études de déplacements

L'Institut réalise des études de déplacements et de prospective de la mobilité sur des territoires. Quelques références montrent l'étendue de nos compétences à toutes les échelles : création d'une gare TGV à Orly, faisabilité d'un transport à la demande sur le territoire de Roissy-Porte de France, étude de trafic routier au niveau du Petit-Clamart, étude du pôle d'échanges multimodal du Mesnil-Amelot sur la ligne 17.

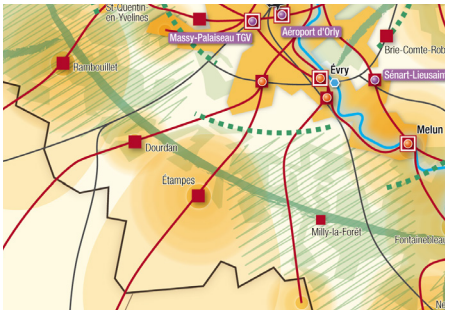

Planification territoriale

L'Institut a une longue expérience de la « planification stratégique », de la définition du projet jusqu'au suivi-évaluation de sa mise en œuvre. Maître d'œuvre du schéma directeur régional et de son évaluation, il accompagne les intercommunalités dans l'élaboration de leur schéma de cohérence territoriale (Métropole du Grand Paris, communauté d'agglomération Roissy Pays de France…).

VOS INTERLOCUTEURS

Cécile DIGUET
Directrice du département Urbanisme aménagement territoires
cecile.diguet@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 01

Dany NGUYEN-LUONG
Directeur du département Mobilité transports
dany.nguyen-luong@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 77 44

Sandrine BARREIRO
Directrice de la mission Planification
sandrine.barreiro@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 78 07

Léo FAUCONNET
Directeur de la mission Gouvernance
leo.fauconnet@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 76 62

PÔLE ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

#ATTRACTIVITÉ #CULTURE ET PATRIMOINE #DÉMOGRAPHIE #DISPARITÉS #ÉDUCATION ET FORMATIONS #FILIÈRES ÉCONOMIQUES #ÉQUIPEMENTS #HABITAT ET LOGEMENTS #IMMOBILIER D'ENTREPRISES #INNOVATION #GRANDS ÉVÉNEMENTS

HABITANT OU VISITEUR, L'HOMME EST AU CŒUR DE LA VITALITÉ DES TERRITOIRES. LE PÔLE ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ AIDE LES COLLECTIVITÉS À SAISIR L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE AFIN D'ÉLABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES ADAPTÉES AUX CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS.

Économie
Le département Économie analyse et positionne les territoires dans de nombreux champs d'études (emploi, entreprises, foncier et immobilier, activités…), au regard des grandes mutations digitales, écologiques et sociales. Il est reconnu pour sa capacité d'insuffler des idées neuves dans les stratégies de développement et d'attractivité.

Démographie, habitat, équipement
Évolution des modes de vie, des structures familiales, des trajectoires résidentielles, dynamiques socio-économiques, démographiques : ces mutations rejaillissent différemment dans l'espace. Nos analyses éclairent chaque territoire sur ses besoins en matière d'habitat et d'équipements pour y apporter des réponses sur mesure.

www

www.institutparisregion.fr/economie-societe

#MARKETING TERRITORIAL #MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE #OFFRE DE SANTÉ TERRITORIALISÉE #POLITIQUE DE LA VILLE #PRÉVENTION-SÉCURITÉ #PROJECTIONS DE POPULATION ET D'EMPLOI #REVENUS ET POPULATION #TOURISME

Prévention, sécurité
La mission Prévention sécurité travaille sur les phénomènes d'insécurité et de victimation, les politiques et dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance, ainsi que sur les pratiques et savoir-faire en matière de sécurité urbaine. Elle se positionne comme un observatoire, un centre de ressources et une plate-forme d'échanges.

Santé (ORS)
L'Observatoire régional de santé d'Île-de-France étudie, suit et anticipe l'ensemble des aspects de santé des Franciliens, leurs spécificités, leurs déterminants sociaux et environnementaux, à différentes échelles géographiques. Il vise à exposer les inégalités sociales et territoriales de santé, très prononcées en Île-de-France, et à éclairer les politiques publiques.

Sport (IRDS)
L'IRDS recense les pratiques sportives des Franciliens, leurs évolutions et les freins à leur développement. Il étudie l'offre proposée par les collectivités, le mouvement associatif, les acteurs privés ; les formations et l'emploi liés aux activités sportives. Sa mission : aider à la définition de politiques publiques en faveur du sport.

RÉFÉRENCES / **PÔLE** ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

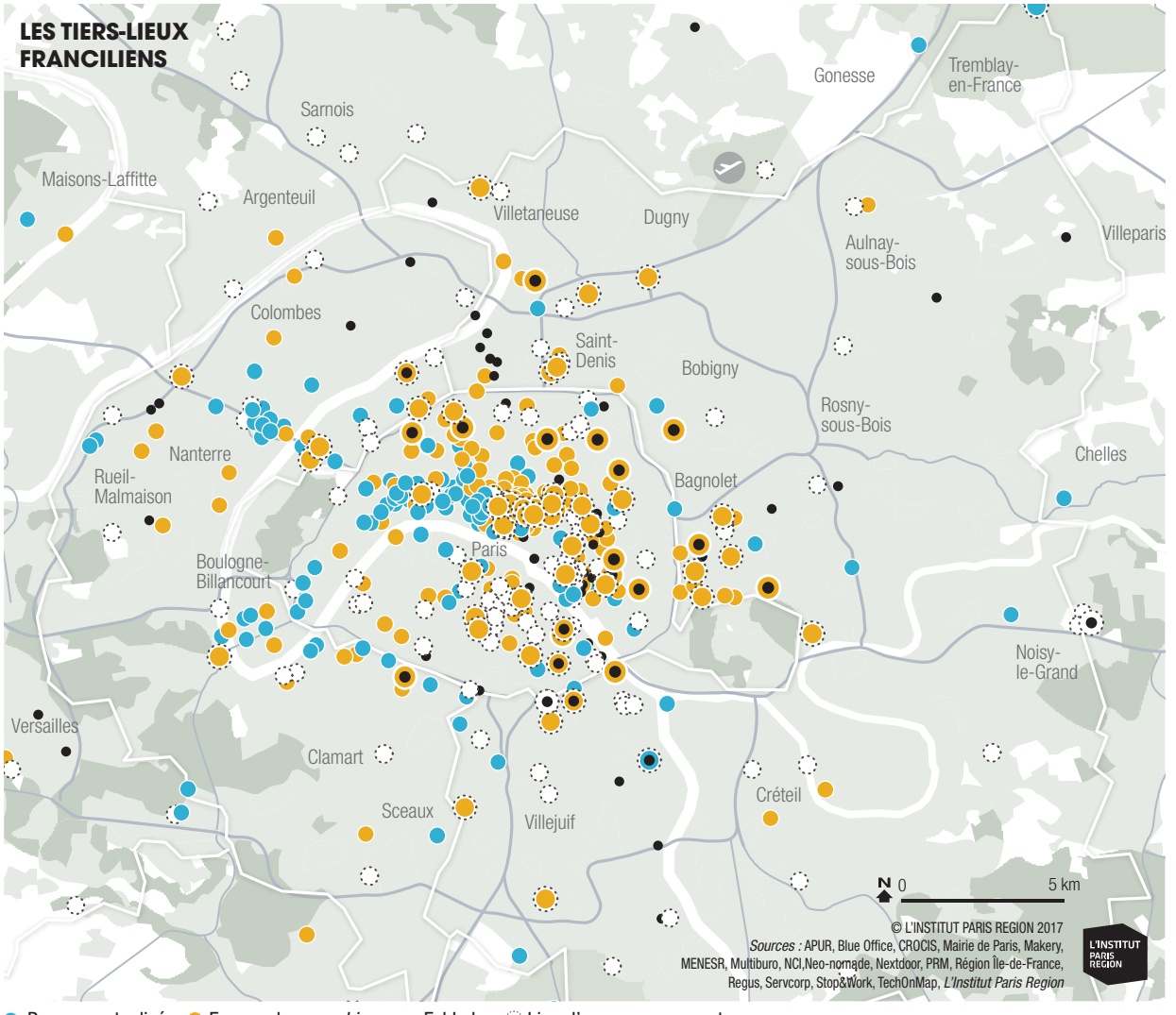

● Bureau mutualisé ● Espace de *coworking* ● FabLab ○ Lieu d'accompagnement

Attractivité économique et résidentielle

Forte de ses multiples ressources culturelles et patrimoniales, scientifiques et technologiques, l'Île-de-France accueille de nombreux acteurs économiques, entreprises, salariés, touristes, séduits aussi par sa qualité de vie.
Par ses travaux, L'Institut identifie les critères clés les plus incitatifs pour l'implantation des entreprises, que ce soit en cœur d'agglomération sur de grands sites stratégiques, tels Paris-Saclay, La Défense, Génopole d'Évry ou Paris Nord 2, ou dans les territoires de grande couronne.
Au-delà de l'offre foncière et immobilière, économique et résidentielle, L'Institut évalue l'attractivité au prisme de la qualité des services, des équipements et de leur accessibilité.
Il explore les dynamiques innovantes, comme le déploiement potentiel des tiers-lieux, ces nouveaux espaces pour travailler autrement.
Par son expertise socioéconomique, il accompagne les collectivités en quête d'une attractivité diversifiée et adaptée à leur territoire.

Attractivité et convivialité

Grâce à ses outils et sa connaissance locale, L'Institut analyse l'offre proposée aux activités économiques et visiteurs, donnant ainsi la possibilité aux collectivités d'évaluer la pertinence de leur positionnement. Intégrés à des approches sur la convivialité, ces travaux permettent d'identifier les actions susceptibles d'améliorer les conditions du développement économique durable de leur territoire.

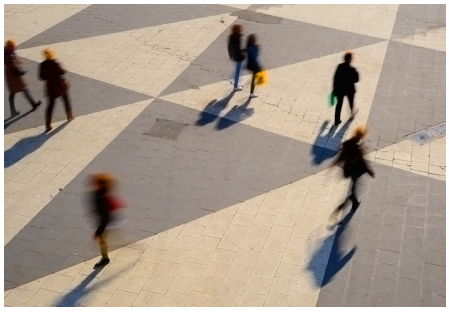

Enquête Victimation et sentiment d'insécurité

Les attentes et les besoins des Franciliens en matière de sécurité sont marqués par des spécificités territoriales. Les enquêtes « Victimation et sentiment d'insécurité », reconduites tous les deux ans depuis 2001, s'imposent comme un outil précieux pour mieux appréhender les problèmes, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants de la région.

CARTOVIZ
CARTES&DONNÉES

Portraits de communes
Cette application propose un portrait statistique de chacune des communes d'Île-de-France, décliné en quatre grandes thématiques : population, logements, structures sociales et emploi. Les données sont présentées sous la forme de tableaux et de data-visualisation, complétées par une carte offrant un aperçu régional. Il est possible de comparer une commune avec son intercommunalité ou son bassin d'emploi.

https://cartoviz.institutparisregion.fr/?id_appli=portraitscommunes

La santé des jeunes au microscope

Priorité de santé publique, l'approche de la santé des jeunes concerne à la fois leurs comportements et conduites à risque (pratique sportive, sommeil, addictions, sexualité, recours aux soins, etc.), qui sont autant de déterminants agissant sur leur état de santé. Ces travaux de l'ORS permettent d'affiner et de mieux cibler les actions de prévention auprès de ce public.

Projections démographiques et d'emplois

L'Institut construit des projections de population et d'emplois à l'horizon 2025-2035 en croisant des tendances macro-économiques avec un examen minutieux des conditions de terrain. Ces travaux permettent de situer un territoire dans les dynamiques régionales et d'identifier les leviers et freins de développement.

VOS INTERLOCUTEURS

Vincent GOLLAIN
Directeur du département Économie
vincent.gollain@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 76 77

Martin OMHOVÈRE
Directeur du département Habitat société
martin.omhovere@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 76 64

Sylvie SCHERER
Directrice de la mission Prévention sécurité
sylvie.scherer@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 64

Isabelle GRÉMY
Directrice de l'Observatoire régional de santé (ORS)
isabelle.gremy@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 78 60

Claire PEUVERGNE
Directrice de l'Institut régional de développement du sport (IRDS)
claire.peuvergne@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 78 13

CARTES ET DONNÉES

www.institutparisregion.fr/cartes-donnees

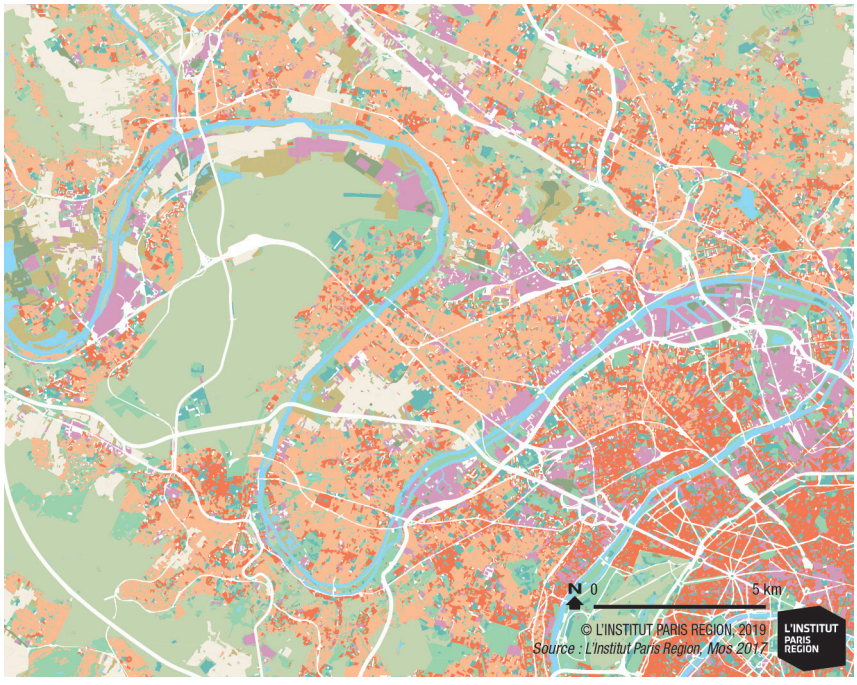

Le mode d'occupation du sol en Île-de-France

De quoi s'agit-il ?

Le Mode d'occupation du sol (Mos) est un inventaire cartographique de l'occupation du sol de l'ensemble du territoire francilien. Il permet :

- de dresser un portrait instantané d'une commune, d'une intercommunalité ou d'un département ;
- d'analyser les mutations et les évolutions d'un territoire, et saisir les enjeux d'aménagement ;
- de croiser des informations et simuler des projets à venir.

68 ans de suivi d'occupation du sol

L'outil Mos offre un suivi unique de l'occupation du sol couvrant les 12 000 km² de l'espace régional. Sa nomenclature très détaillée (allant de 11 à 81 postes de légende) offre de multiples possibilités d'analyses et de croisements spécifiques pour affiner sa connaissance du territoire. Mis à jour tous les quatre ans depuis 1982, il est maintenant complété par une version historique de 1949. Soixante-huit ans d'observation des grandes évolutions de l'espace régional est disponible en numérique.

Les outils à votre disposition

- des cartes en ligne enrichies *via* Cartoviz ;
- des données d'occupation du sol agrégées en OpenData ;
- des orthophotographies régionales haute résolution permettant la comparaison entre deux périodes.

VOTRE INTERLOCUTRICE

Laurie GOBLED
Directrice du département Systèmes d'information
laurie.gobled@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 46

Ressources cartographiques et expertise géomatique accessibles en ligne :

#Cartoviz

Cartes interactives
avec datavisualisation
www.institutparisregion.fr/cartoviz

#Webmap

Applications métiers
mêlant cartographie et expertise

#Storymap

pour des balades cartographiques à toutes les échelles

#3D

Cartes et simulations 3D
pour une immersion plus intuitive

#Cartothèque

Cartes thématiques
grand format et posters grand public
www.institutparisregion.fr/cartotheque

#Opendata

Jeux de données
en accès libre sur le portail Open data
www.institutparisregion.fr/opendata

MÉDIATHÈQUE

FRANÇOISE CHOAY

La médiathèque accueille le public et facilite l'accès et la consultation à ses fonds spécialisés sur toutes les thématiques de l'aménagement, documents indispensables à l'élaboration des décisions et politiques en matière d'urbanisme, de transports, d'environnement, d'habitat, etc.

Ouverture : 10 h à 17 h, du lundi au vendredi - Tél. : 01 77 49 79 17

www.institutparisregion.fr/mediatheque

FORMATIONS

www.institutparisregion.fr/formations

Animées par des experts de L'Institut et de son réseau de partenaires, nos formations, concises et en prise avec l'actualité, répondent aux attentes des acteurs du terrritoire.

Les Essentiels
Des formations courtes pour développer ses compétences et accompagner au mieux les politiques publiques en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement.

Les fondamentaux de l'urbanisme
Une formation de deux jours pour une approche transversale de l'aménagement et de l'urbanisme.

Les visites thématiques
Voir et comprendre, *via* des visites thématiques et des interventions croisées de L'Institut et d'acteurs locaux, les lieux où s'invente la transition.

L'Institut chez vous
Des formations sur mesure, élaborées avec vous, peuvent être dispensées au sein de votre structure pour répondre au mieux à vos besoins.

Notre engagement qualité
L'Institut poursuit sa démarche qualité. Le référencement sur DataDock facilite la prise en charge des coûts de formation. L'Institut est aussi habilité à délivrer des formations aux élus.
Les membres de L'Institut bénéficieront d'un accès préférentiel à nos formations.

Le diplôme universitaire « Le Grand Paris : agir en situation métropolitaine »
L'Institut et l'École d'urbanisme de Paris (EUP) proposent aux professionnels et aux élus un cycle de formation pour mieux comprendre, se positionner et agir en contexte métropolitain.

VOTRE INTERLOCUTRICE

Brigitte GUIGOU
Mission Formation recherche
brigitte.guigou@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 78 11

ACTIONS INTERNATIONALES

www.institutparisregion.fr/international

Rio de Janeiro.

L'expertise de L'Institut s'exporte sous forme de coopération décentralisée, de participation aux débats mondiaux sur la ville et les territoires, et de contrats partenariaux.

La coopération décentralisée permet l'échange d'expériences entre les métropoles. Ces dernières années, elle a touché Abidjan, Alger, Antananarivo, Beyrouth, Casablanca, Dakar, Hanoï, Pékin, Sao Paolo et Tunis. Elle a porté sur les quartiers de gare, la mobilité, les espaces publics, les agences d'urbanisme, l'énergie des bâtiments, un plan climat, la planification métropolitaine, la biodiversité en ville et le patrimoine. Elle peut se renforcer en s'articulant avec les coopérations décentralisées des intercommunalités franciliennes.

L'Institut participe aux débats internationaux sur la ville et les territoires auprès de multiples organismes : ONU-Habitat, Unesco, Metropolis, Metrex, WCCF...

Il apporte son appui au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et à celui de la Transition écologique et solidaire dans la préparation des conférences internationales. Il partage l'expérience francilienne, établit des comparaisons internationales et bénéficie d'expériences innovantes des grandes métropoles.

L'expertise de L'Institut est sollicitée dans le cadre de contrats en partenariat avec l'ingénierie française (Egis, Arep...) par l'Agence française de développement, les bailleurs internationaux, les États et collectivités locales étrangères en Europe, en Méditerranée, en Afrique subsaharienne, en Asie-Pacifique, en Amérique latine.

VOTRE INTERLOCUTEUR

Éric HUYBRECHTS
Mission Actions internationales
eric.huybrechts@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 44

TRAVAILLER **AVEC NOUS**

NOTRE **ORGANISATION**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSIDÉ PAR LA PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Valérie PÉCRESSE

DIRECTION GÉNÉRALE

PÔLE INFORMATION
- Département Systèmes d'information
- Département Communication
- Médiathèque

PÔLE RESSOURCES
- Département Budget Finances
- Département Ressources humaines et Moyens généraux

PÔLE ENVIRONNEMENT
- Département Environnement urbain et rural
- Agence régionale de la biodiversité (ARB ÎdF)
- Agence régionale Énergie-climat (AREC)
- Observatoire régional des déchets (ORDIF)

PÔLE URBANISME ET TRANSPORTS
- Département Urbanisme aménagement et territoires
- Département Mobilité transports
- Mission Planification
- Mission Gouvernance

PÔLE ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ
- Département Économie
- Département Habitat société
- Mission Prévention sécurité
- Observatoire régional de santé (ORS)
- Institut régional de développement du sport (IRDS)

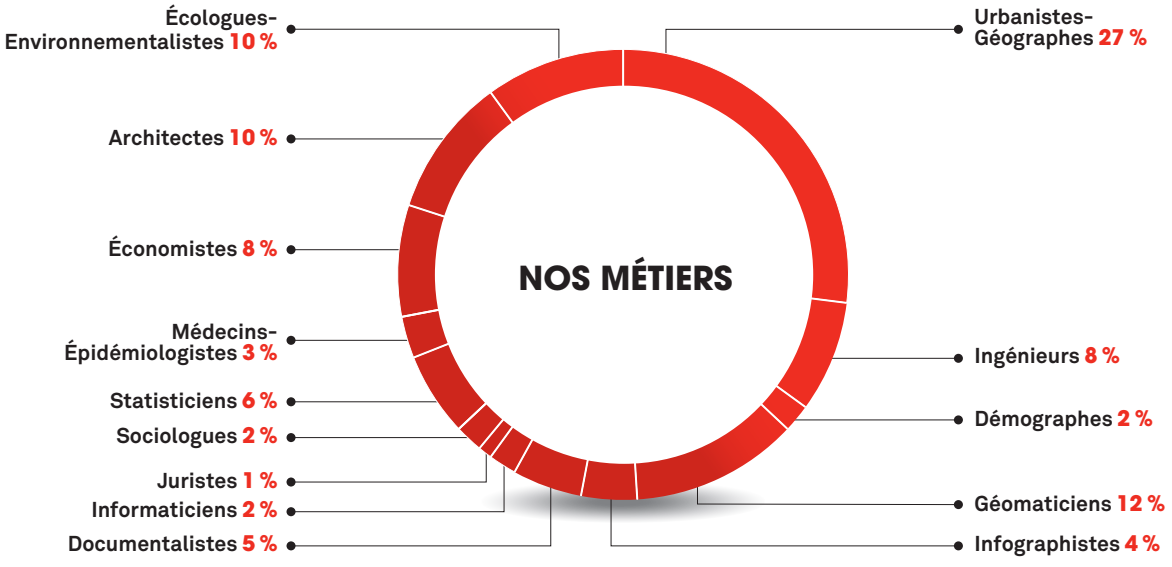

FAIRE APPEL À **L'INSTITUT**

L'Institut Paris Region met ses ressources et son expertise au service des acteurs publics en Île-de-France, en France et en Europe comme partout à l'international.

Deux modalités sont possibles pour faire appel à nous :

Adhérer

Vous êtes une collectivité locale francilienne ou un organisme public français : la voie la plus simple pour vous est d'adhérer à L'Institut Paris Region, ce qui vous permet de faire inscrire vos attentes dans son programme partenarial d'activités, moyennant une contribution financière statutaire.

L'Institut Paris Region bénéficie en effet du statut juridique des agences d'urbanisme. Les études et missions inscrites à son programme partenarial ne relèvent pas des règles de la commande publique mais du régime des subventions à une activité d'intérêt public commun.

Outre l'accès au réseau des grands acteurs de l'aménagement et de l'environnement en Île-de-France, la personne morale membre bénéficie d'un accès privilégié aux publications et aux cartes de L'Institut ainsi qu'à ses formations.

Votre adhésion prend la forme d'une décision de vos instances approuvant nos statuts, désignant votre représentant, et approuvant une convention cadre bilatérale. Elle est entérinée par notre conseil d'administration.

Passer commande

Si vous n'êtes ni une collectivité locale francilienne ni un organisme public français, et même si vous êtes l'un ou l'autre mais que vous ne souhaitez pas vous engager durablement en faisant partie des membres de L'Institut, vous pouvez toujours faire appel à nos expertises selon les modalités de droit commun qui s'appliquent à votre situation : code de la commande publique pour les personnes publiques françaises ; code des marchés pour les donneurs d'ordre publics des pays étrangers ; commande directe pour les personnes morales de droit privé.

Les commandes passées sous ce régime font l'objet de contrats commerciaux.

Les dispositions fiscales appropriées – en particulier en matière de TVA – sont alors appliquées.

VOS INTERLOCUTEURS

En France
Patricia BRISON
Mission Partenariats, direction générale
patricia.brison@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 79 65

À l'international
Éric HUYBRECHTS
Mission Actions internationales
eric.huybrechts@institutparisregion.fr
Tél. : 01 77 49 75 44

LES MEMBRES DE **L'INSTITUT PARIS REGION**

AU 15 NOVEMBRE 2021

Présidé par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, L'Institut comprend quatre collèges :

Collège Région (17 voix)

- Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et 13 conseillers régionaux
- Éric Berger, président du Ceser et 2 conseillers

Collège État (4 voix)

- Marc Guillaume, préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris
- La direction régionale de l'Insee
- Deux représentants de la DRIEAT

Collège collectivités (7 voix)

- L'EPI Yvelines – Hauts-de-Seine
- Le Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Le Conseil départemental de l'Essonne
- Le Conseil départemental du Val-d'Oise
- L'association des maires d'Île-de-France (AMIF)
- La Métropole du Grand Paris
- L'EPT Grand Paris Sud est Avenir
- L'EPT Est Ensemble Grand Paris
- L'EPT Vallée Sud Grand Paris
- L'EPT Grand Paris – Grand est
- L'EPT Grand Orly Seine Bièvre
- La CA Paris-Saclay
- La CA Versailles Grand Paris
- La CA Saint Germain Boucles de Seine
- Le PNR Oise Pays-de-France
- GIP Inter-Scot pour le développement de nos territoires

Collège organismes (7 voix)

- La direction régionale de la Banque des Territoires
- BPI France
- La Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- L'agence des espaces verts d'Île-de-France (AEV)
- L'office français de la biodiversité (OFB)
- L'établissement public foncier d'Île-de-France (EPF ÎDF)
- L'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS)
- L'établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF)
- Île-de-France Mobilités (ÎDFM)
- La RATP
- La SNCF Transilien
- La société du Grand Paris (SGP)
- L'EPA Paris Saclay
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

Retrouvez les membres de l'association sur notre site internet : http://bit.ly/aglinstitut

Suivez notre actualité

Abonnez-vous à 6clics,
l'actualité hebdomadaire de L'Institut Paris Region :
études, publications, données, cartographies, interviews...

www.institutparisregion.fr/6clics-la-newsletter

CRÉDITS PHOTOS

Couverture Stefano Borghi-www.stefanoborghi.com • **P.2** François Le Guen/L'Institut Paris Region • **P.4** Cécile Mauclair/L'Institut Paris Region • **P.6-7** Brigitte Guigou/L'Institut Paris Region • Jean-Claude Pattacini/Urba Images/L'Institut Paris Region • Flickr-CC by Christophe Alary • Ophélie Ricci/ARB ÎdF • AREC • Pixabay • **P.9** ARB ÎdF • Gilles Lecuir/ARB ÎdF • AREC • Stéphanie Lacombe/Picturetank • **P.10** GOBRY/DRIEA • GOBRY/DRIEA • Corinne Legenne/L'Institut Paris Region • **P.11** Syda Productions/shutterstock • GOBRY/DRIEA • CD91 • **P.12** Paul Lecroart/L'Institut Paris Region • **P.13** Emile Loreaux/Picturetank • Corine Legenne/L'Institut Paris Region • Conseil départemental de l'Essonne • **P.14** r.classen/Shutterstock.com• GOBRY/DRIEA •DRIEA/GAUTHIER • **P.15** Paul Lecroart/L'Institut Paris Region • Pixabay • Pixabay • **P.17** DRIEA/GOBRY • Istockphoto.com/olaser • Unsplash/Pixabay • Pixabay • **P.19** lazyllama/ Shutterstock.com • **P.20** Matej Kastelic/ Shutterstock.com • **P.21** Christian Lauté/L'Institut Paris Region • **P.23** Christian Lauté/L'Institut Paris Region • **P.24** François Le Guen/L'Institut Paris Region.

L'INSTITUT
PARIS
REGION

www

www.institutparisregion.fr

L'INSTITUT PARIS REGION
EST UNE ASSOCIATION LOI DE 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49